

COMMUNE DE BORGGO

REPUBLIQUE FRANCAISE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DEPARTEMENT  
DE HAUTE CORSE

Séance du mardi 22 février 2022

ARRONDISSEMENT  
DE BASTIA

CANTON DE BORGGO

L'an deux mille vingt deux  
et le vingt deux février

à dix huit heures le Conseil Municipal de la Commune de BORGGO, étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame ANTONIOTTI épouse NATALI Anne Marie

**PRESENTS : 20**

ANTONIOTTI épouse NATALI Anne Marie, DOMINICI Jean-Baptiste, BELGODERE épouse VITTORI Charlotte Dominique, PASQUALI Gabriel Michel Raphaël, LAMBERTI Ange, PASQUALINI Pierre Antoine, NERI Angèle, José OLIVA, AMBROSI Chantale Jeanne, Pierre NATALI, MATTEI Thomas, SANTINI Gilda, CHOIX Sabine, SANTINACCI épouse GALEAZZI Marie Catherine, CASIMIRI Frédéric, PASQUALINI Alain, SAMPIERI Alexandra, RUTALI Marie Rose, MILLIEX Didier, GARULLI Alicia.

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	25

**POUVOIRS : 5**

SIMON Marie-Anne a donné pouvoir à José OLIVA, VINCIGUERRA Eugène a donné pouvoir à LAMBERTI Ange, PASQUINI Joseph a donné pouvoir à PASQUALINI Alain, APICELLA Lucie a donné pouvoir à DOMINICI Jean-Baptiste, MILANI Paul a donné pouvoir à Alicia GARULLI

**ABSENTS : 4**

MARIOTTI épouse GARIBALDI Augustine, BATAZZI épouse ALBERTINI Christiane, BARTOLOTTI Jean Claude, , SANTELLI Murielle.

Date de convocation :

14 février 2022

Objet de la délibération :

CREATION D'UNE REGIE DE  
RECETTE POUR LA  
PERCEPTION DU PRODUIT DE  
LA LOCATION DES SALLES  
SITUEES DANS LES  
BATIMENTS COMMUNAUX

Le Maire



Madame Alicia GARULLI a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire ; ont voté :

Pour : 25      Contre : 0      Abstentions : 0

\*\*\*\*\*

**CREATION D'UNE REGIE DE RECETTE POUR  
LA PERCEPTION DU PRODUIT DE LA  
LOCATION DES SALLES SITUEES DANS LES  
BATIMENTS COMMUNAUX**

Madame le Maire informe l'assemblée que la commune est régulièrement sollicitée pour la location de salles situées dans les bâtiments communaux.

Madame le Maire propose à l'assemblée de répondre favorablement à ces demandes qui correspondent à un désir exprimé par la population d'utiliser ces divers locaux tout au long de l'année. La création d'une régie spécifique pour l'encaissement de ces recettes est nécessaire.

Madame le Maire propose donc la création d'une régie de recettes pour l'encaissement du produit de la location des salles situées dans les bâtiments communaux.

Le Conseil municipal,

Vu les deux délibérations du 16 novembre 2021 concernant les modalités, conventions et tarifs de location des installations du complexe sportif Paul NATALI et de la salle polyvalente,  
Vu l'avis de Madame la Responsable du Service de Gestion Comptable de Borgo,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**

1. D'approuver dans toute sa teneur l'exposé de Madame le Maire,
2. D'approuver la création d'une régie de recettes pour l'encaissement du produit de la location des salles situées dans les bâtiments communaux,

**SIGNATURE DES MEMBRES PRESENTS OU REPRESENTES**

**Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.**

**Ont signé au registre tous les membres présents ou représentés**